

Offres de troupes pour la MINUAR

10^e législature

Question écrite n° 07110 de M. Emmanuel Hamel (Rhône - RPR)

publiée dans le JO Sénat du 07/07/1994 - page 1639

M. Emmanuel Hamel signale à l'attention de M. le ministre des affaires étrangères que le paragraphe 5 de la résolution 929 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, adoptée le 22 juin 1994, indique que ce conseil " accueille avec satisfaction les offres déjà faites par des Etats membres concernant des troupes destinées à la MINUAR renforcée ". Il lui demande s'il peut rendre publiques ces offres de troupes pour la MINUAR et quels Etats, notamment l'Union européenne, en ont fait.

Réponse du ministère : Affaires étrangères

publiée dans le JO Sénat du 15/09/1994 - page 2254

Réponse. - Lors de l'adoption de la résolution 929 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, le 22 juin 1994, les offres déjà faites concernant des troupes destinées à renforcer les effectifs de la MINUAR émanaient essentiellement de pays africains. Le Ghana, l'Ethiopie, le Zimbabwe, le Nigeria, la Zambie, le Sénégal avaient chacun fait état de leur disponibilité à contribuer à la MINUAR élargie à hauteur d'un bataillon (800 hommes environ). Le Malawi était également prêt à envoyer une compagnie. Le Canada avait fait connaître dès le 21 juin son intérêt à participer également à la mission d'assistance des Nations unies au Rwanda, répondant ainsi à l'appel du secrétariat général de l'ONU, en décidant de dépêcher sur place une unité de transmission forte de 350 hommes (cet effectif a été porté aujourd'hui à 440). Au lendemain de l'adoption de la résolution, le Congo, la Tunisie ou encore le Mali avaient fait savoir qu'ils envisageaient une participation en troupes. Début juillet, les seules offres émanant de pays membres de l'Union européenne concernaient des contributions en équipements : elles étaient le fait notamment du Royaume-Uni (qui proposait de vendre à l'ONU 50 camions et qui, depuis lors, a envoyé à Kigali un contingent de 600 hommes, opérant hors du cadre de la mission cependant), des Pays-Bas (offre de camions, véhicules spécialisés), de l'Italie (avion C 130 de transport) et de l'Espagne. A ce jour, les offres en matériels proposées par le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont été retenues par les Nations unies. L'Allemagne a récemment proposé de vendre ou de louer à l'organisation des véhicules blindés de transport. La Belgique finance en partie l'équipement de la compagnie du Malawi. On rappellera, en outre, la mise à disposition de l'opération Turquoise par le Portugal d'un appareil C 130 pour l'acheminement de l'aide humanitaire et le soutien d'unités britanniques du génie à l'action du HCR. Il reste que la MINUAR renforcée ne devrait pas, selon toute vraisemblance, compter des troupes européennes dans ses rangs.